

Refondation de l'école : quels enjeux pour nos établissements

Michel Saroul - [CEPEC](#)

« Ne pas oser c'est déjà perdre »

Gonzague de Blignières

Introduction

La refondation de l'école est une tentative de résoudre des problèmes en faisant des choix qui sont aussi synonymes d'abandon de pistes qui pourtant peuvent paraître intéressantes. Il s'agit, en réponse à des questions posées, de mettre l'accent, à un moment donné, sur des pistes et de tenter de leur donner de la valeur et de les mettre en œuvre en s'appuyant sur des innovations déjà en place telles que la différenciation, les classes sans notes ou l'orientation en lycée.

L'année 2013 est une année très particulière qui suppose une dépense d'énergie importante :

- **Le recrutement des enseignants** : 1/4 des enseignants seront renouvelés d'ici 2020, doublement du nombre d'enseignants recrutés en 2013. Ces décisions obligent à penser une perspective d'évolution du système éducatif ne serait-ce que par le changement des personnes dans les équipes.
- **La refondation l'école**. Elle consiste en un ensemble de mesures pas toujours très lisibles car certaines décisions prises avant le vote de la loi soit ([rythmes scolaires](#), [charte de la laïcité](#)) mettent sous silence d'autres éléments de la réforme et donnent l'impression d'un empilement de mesures sans liens, d'une absence de cohérence.
- **Un nouveau statut** pour l'enseignement catholique. Il permet à l'enseignement catholique de s'emparer de certaines des questions posées dans le cadre de la refondation (telle que la charte de la laïcité par exemple...) au nom de sa liberté et de sa participation au service public.

Les propos ci-dessous reposent sur trois documents de référence :

- [Refondons l'école de la république](#) : rapport de la concertation qui fait un état problématique de l'école
- [La loi de refondation de l'école : 9 juillet 2013](#)
- [La refondation de l'école fait sa rentrée 2013/2014](#). Une présentation de chacun des dispositifs prévus (fin août 2013).

L'ensemble de ces ressources mettent en évidence que la refondation vise à changer fondamentalement l'institution scolaire en s'intéressant prioritairement aux contenus des programmes et aux pratiques pédagogiques, donc en cherchant à modifier au quotidien la vie des élèves. Cette position est une rupture par rapport aux autres propositions des différentes lois antérieures.

Constats

- **Les liens entre école et société.**

Il existe une tension entre l'école et la société : **l'école est-elle encore en position d'influer sur l'avenir de la société ou l'école a-t-elle comme enjeu, ou comme objectif, d'être en adéquation avec la société ?**

Certes l'école a changé (par exemple l'évolution des centres de documentation est manifeste), mais, il n'est pas certain que toutes les évolutions de la société soient prises en compte par l'école : les évolutions de la famille par exemple. La légitimité de l'école, comme de l'église ou du droit, remise en question par des références actuellement prises prioritairement chez les pairs (et non dans les institutions) rend difficile une définition claire des projets éducatifs et surtout leur mise en œuvre en liens avec les contextes vécus par les élèves.

- **La stagnation des résultats**

Des tests de l'OCDE font état des compétences de 16 à 65 ans. On constate par ces tests que ce sont les personnes entre 55 à 65 ans qui ont les moins bons résultats. On peut donc penser que les élèves d'aujourd'hui sont plus performants.

- **La démocratisation**

La France a réussi la massification. La montée des effectifs et l'hétérogénéité des classes sont prises en compte. Mais, la démocratisation n'est pas vraiment faite car les écarts entre les résultats des meilleurs élèves et ceux des plus faibles restent très importants. On constate aussi qu'il y a en France plus de résultats très faibles qu'ailleurs. Ce qui pose la question de l'efficacité des moyens mis en œuvre. L'enjeu est de passer de la massification à la démocratisation. Il est donc important de s'interroger sur comment différencier les parcours tout en gardant un tronc commun culturel (poursuivre le français en lycée professionnel par exemple). Ou encore, comment accepter que tout le monde ne fasse pas le même programme ou n'ait pas les mêmes compétences à la sortie de l'école ?

- **Le collège unique**

Il est souvent mal compris car l'erreur serait de penser des parcours uniques, pour que tous arrivent au même résultat. La question qui se pose est : comment arriver à diversifier les résultats attendus, c'est-à-dire comment faire les mêmes choses, les mêmes programmes avec tous les élèves tout en en cherchant pas à arriver au même résultat. Dans ce cadre, la différenciation de l'évaluation serait une piste d'innovation à creuser.

- **La concurrence et l'élitisme**

La course à la note, la suspicion mise sur les autres... sont source d'anxiété. A l'école, peut-on changer la manière de « construire » les notes ?

- **Le décrochage scolaire**

- **Le sous-investissement du le premier degré**

La France est un des pays qui donne le plus de moyens aux lycées et le moins au primaire. C'est une des raisons pour laquelle, la refondation de l'école propose : plus de maîtres que de classes, la révision des salaires, la possibilité des heures supplémentaires pour le premier degré... La mise en place de ces moyens imposera de chercher comment les lycées peuvent économiser : moins d'options, moins d'heures de cours, par exemple... ?

- **Le pilotage des réformes**

Exemple : Le socle commun a été voté par les parlementaires en 2005. L'absence de mise en place en 4 ans découle d'une absence d'animation, de formation... alors que l'idée même d'un tronc commun fait partie intégrante du système scolaire français.

Evolution du système éducatif : des questions

Quelle(s) finalité (s) mettre en priorité (instruire, éduquer, socialiser, qualifier) ?

Comment éduquer sans instruire, comment éduquer sans apprendre à vivre ensemble ? Comment assurer un équilibre ? S'il faut former à un tronc commun comment le faire sans que ce soit au détriment des particularités ? Comment faire de l'interdisciplinarité sérieuse sans faire du travail disciplinaire sérieux ? Dire que l'on est enseignant et pas éducateur est une anomalie. Il est possible de laisser une priorité à la famille dans le rôle d'éducation, mais, il n'est pas possible de se départir de son rôle d'éducateur. Si l'instruction, le savoir la culture sont nécessaires à l'émancipation, comment ne pas les opposer à l'éducation ? Comment les mettre en synergie, en tension sans les opposer ? Faut-il en classe, par exemple, chercher la paix sociale pour pouvoir travailler ou se mettre au travail pour gagner la paix sociale ?

Comment prendre en compte la massification et la diversification des publics d'élèves ?

La diversification des élèves (le sexe, la culture, les élèves à risques, les élèves en difficulté, les élèves à besoins éducatifs particuliers, les handicapés), pose la question des acquis diversifiés des élèves à l'arrivée dans une classe, des « profils d'apprentissage » différents, des motivations variées des élèves. Comment accepter cette diversité et faire en sorte que chaque élève apprenne dans un groupe classe ?

Quelle définition pour la formation des élèves ?

A quoi doit-on former les élèves ? Quels sont les choix à faire ? Comment sélectionner des connaissances, des méthodes... ? Quelle serait la culture nécessaire à l'homme du 21^{ème} siècle ? Des observateurs affirment que les programmes actuels correspondent aux besoins des élèves de la fin du 19^{ème} siècle !!!

Quels parcours de formation ?

Comment améliorer le fonctionnement global du système éducatif ?

Il ne s'agit sans doute pas de dupliquer des choix faits dans d'autres pays mais sans doute que par une pédagogie comparée, il serait possible de trouver des pistes de réponse aux besoins du système éducatif français.

Evolution du système éducatif : des orientations

La réussite pour tous

Le projet de formation pour les élèves repose sur l'idée de la nécessité d'un socle ou tronc commun pour tous, associé à des pratiques de différenciation et d'interdisciplinarité...

Les parcours de formations

Le collège unique est réaffirmé. Il repose sur la diversification des méthodes et des évaluations.

En lycée une nouvelle classe de seconde devrait voir le jour, avec un renforcement de l'accompagnement personnalisé, et de l'accompagnement éducatif,

Les pratiques pédagogiques

Les orientations visent à ne plus opposer connaissances et compétences (car, comment être compétent sans connaissance, et pourquoi avoir des connaissances si on ne peut pas s'en servir ? Les pédagogies coopératives sont proposées pas seulement comme des moyens pour apprendre mais en réponse à l'objectif qui vise le développement de valeurs. L'évaluation est questionnée (évaluation différenciée pour des acquis différenciés)

Le métier d'enseignant

Un nouveau référentiel de compétence est en place avec la nécessité d'un master professionnel pour enseigner... Il explicite [19 compétences](#) qui apportent de la clarté et de la précision quant aux exigences attendues pour le professeur. On constate aujourd'hui un cumul des missions qui n'aident pas à mettre de la cohérence (tuteur, professeur principal...). Comment répartir ces missions entre tous reste une question posée ?

L'organisation de l'établissement

Avec la mise en place de la refondation de l'école, le projet d'établissement va-t-il pouvoir devenir un outil de pilotage ? Répondre à cette question c'est aussi clarifier la notion d'autonomie des établissements scolaires.

Le pilotage du système éducatif

Comment va-t-il pouvoir évoluer sachant que la France est un pays où les inspecteurs ont une place importante ?... Comment pourra-t-on donner du pouvoir aux acteurs du terrain ?

La refondation de l'école de la république : objectifs et moyens

- ✚ Améliorer les résultats et renforcer l'équité de notre système éducatif : juste pour tous et exigeante pour chacun
- ✚ Réinvestir dans les moyens humains
- ✚ Donner la priorité à l'école primaire
- ✚ Développer [une grande ambition numérique](#) pour enseignement par le numérique et enseigner le numérique
- ✚ Développer les politiques de [réussite éducative](#)
- ✚ Rénover le système d'orientation et d'insertion professionnelle : former à l'orientation (laisser priorité aux parents pour l'orientation)
- ✚ Permettre d'améliorer l'accès à l'école pour les élèves handicapés
- ✚ [Améliorer le climat scolaire](#) : redynamiser la vie scolaire (faire de la vie de l'école un moment de la vie et pas un moment entre parenthèse)
- ✚ Modifier en profondeur l'organisation et les contenus des enseignements et leur évaluation ainsi que les pratiques pédagogiques dont le rôle est déterminant pour la réussite de tous les élèves

La refondation de l'école de la république: orientations

La refondation de l'école est avant tout une refondation pédagogique. Il n'y aura refondation que si la vie des élèves dans les classes change. La refondation de l'école est donc dans les mains des enseignants.

- Réforme de la formation initiale
- Contenus des enseignements au cœur de la refondation : socle commun articulé avec les programmes
- Evolution des modalités de notation des élèves : des niveaux de compétences qui nomment les acquis des élèves et abandon de la note lorsqu'elle donne une valeur à une production. Il s'agira de valider des acquis des élèves à la fin d'un parcours (exemple : arrive à faire avec l'aide de l'enseignant). Il ne sera sans doute pas nécessaire de questionner l'existence ou non des notes mais de revoir la façon de les « construire »
- [Nouveaux contenus d'enseignement](#)
- [Progressivité des apprentissages : cycle CM2/6^{ème}](#)

- Priorité à l'école primaire : redéfinition des missions de l'école maternelle, accueil des 3 ans... [réforme des rythmes scolaires](#)
- Renouveau du collège unique : diversification des pratiques pédagogiques, définition de niveaux de compétences
- Réussite au lycée : valorisation des lycées professionnels, meilleure préparation à l'enseignement supérieur pour les lycées généraux et technologiques.
- [Le numérique](#)
- Des parcours scolaires choisis et construits
- L'accent sur [la réussite éducative](#)
- Une plus grande ouverture sur le monde
- L'école inclusive
- La promotion de la santé
- Le sport à l'école
- Le décrochage scolaire
- L'offre d'un cadre protecteur pour les élèves et les adultes : règlement intérieur, absentéisme...
- Dynamisation du dialogue avec tous les partenaires dont les parents en premier lieu

Questions/Réponses

Les rythmes scolaires

Comment faut-il poser la question ? Celle du temps scolaire, ou celle des rythmes scolaires ?

La question du temps pose problème...

D'une façon générale aujourd'hui l'entrée choisie pour penser le temps est une entrée sociétale. Or, imaginer que la modification de l'organisation de l'école modifiera la façon de vivre de la société est une illusion. Aujourd'hui l'école n'a pas le pouvoir de changer les choses bien qu'elle le souhaiterait.

Pour l'instant, le temps scolaire reste sur 36 semaines. Les établissements catholiques n'ont que l'obligation de respecter la durée. Mais, en fait en fonction des contextes, il n'est pas toujours possible de prendre sa liberté pour penser les rythmes scolaires. Par contre, la question du temps scolaire peut être posée : comment donne-t-on aux élèves le temps d'apprendre (avec quelle unité de temps pour les cours par exemple), quelle durée suffisante choisir pour un travail par compétences ? Peut-on, à l'école, se donner le temps du passage d'un milieu à un autre, en proposant un temps « sas » à l'arrivée du matin ? Peut-on donner à plusieurs professeurs 3h de cours en commun en les laissant libres d'organiser les cours sur ce temps là... Peut-on proposer aux élèves des enseignements différents ou des activités complémentaires qui ouvrent, par exemple, les élèves sur leur environnement ? Aura-t-on l'audace d'alléger des enseignements « classiques » pour mettre l'accent sur un vécu d'expériences par les élèves...

Les établissements catholiques peuvent-ils arriver à faire des offres qui les différencient des autres et qui ouvrent de nouveaux horizons aux élèves ? Peut-on se donner les moyens d'avoir des propositions à suggérer dans les dialogues avec les mairies, des suggestions sur les finalités poursuivies et pas seulement sur l'organisation : favoriser l'ouverture sportive, culturelle ? Aujourd'hui, le débat sur les rythmes scolaires manque de prise en charge des questions de fond. Les établissements catholiques peuvent-ils oser proposer ce déplacement ?

Cycle cm1/cm2/6

Un cycle Ecole/collège devrait rapidement soulever différentes questions : Comment harmoniser les moyens entre l'école et le collège ? Les enseignants peuvent-ils être pluridisciplinaires ?... La création d'un cycle école/collège pose donc la question de la transformation du métier d'enseignant sera donc nécessaire.

Dans ce domaine, la seule façon de poser la question est donc de s'inquiéter du suivi des élèves en particulier au niveau de la vie scolaire.

Une autre piste est proposée, à savoir : Expérimenter le suivi 3^{ème}/seconde. Des initiatives peuvent être prises.

L'évaluation

Pour bien poser la question de l'évaluation, il est nécessaire de différencier très clairement l'évaluation outil pour l'enseignant afin de gérer le parcours des élèves de l'évaluation destinée à rendre compte des résultats d'apprentissage aux parents.

Les familles ont besoin de savoir, pour des situations précises, ce que l'enfant sait faire. Transformer l'évaluation sera de s'habituer à présenter le niveau réel de l'élève, tout en le situant par rapport à un niveau attendu. **L'enjeu est de montrer des acquis** en distinguant niveau atteint et niveau attendu.

Aujourd'hui, l'institution demande d'évaluer des acquis et pas seulement de situer les élèves par rapport à un niveau attendu. La fonction de la note est de communiquer le résultat de l'évaluation, mais, la note n'est pas une évaluation. Il est possible par exemple de proposer une note à partir des résultats à différentes situations d'évaluation.

Exemple de pratiques d'évaluation : Proposer des évaluations différenciées (dans les aides apportées aux élèves, par exemple), en attribuant une note à chacune des situations d'évaluation (une note pour la situation réussie sans aide, une autre note pour la situation réussie avec une aide légère, une autre note pour une évaluation réussie avec une aide plus importante...). Dans ce cas, tous les élèves ont la même évaluation, mais des niveaux d'évaluation ont été définis (dont le premier pourrait être de faire l'évaluation avec des aides et des erreurs). Ils permettent de préciser très clairement ce que l'élève sait faire.

La question qui se pose n'est donc pas celle de la note, mais plutôt celle du chemin pris pour arriver à une note.

Le plaisir à l'école

La question du plaisir à l'école renvoie à celle de la sanction ou du cadre.

Elle demande aux équipes de se questionner sur les faits qui pour eux méritent sanction. Par exemple: lorsque les élèves s'empêchent d'apprendre, est-ce plus grave ou non, que des élèves qui se « violentent » en salle de sport ? Ces questions éducatives méritent d'être débattues dans les équipes afin d'harmoniser les décisions. Ce qui est important pour l'école, pour les élèves c'est le fait de pouvoir se mettre d'accord dans la communauté éducative sur ce que l'on montre à l'extérieur, y compris lorsque les débats internes sont violents. L'essentiel est d'afficher une certaine cohérence.

Sur la question du cadre, il s'agira donc de le fixer clairement mais en le centrant sur l'essentiel en particulier : le respect de soi et des autres, le respect de la possibilité d'apprendre pour chacun.

Le métier d'enseignant

La difficulté consiste à poser la question du métier d'enseignant, de la variété des tâches, de l'harmonisation des missions, des horaires des salaires... dans un cadre où l'autonomie de chacun est une valeur.

La question de l'orientation

Elle reste posée et elle devrait se concrétiser par la mise en place d'une seconde professionnelle de détermination qui permettra d'ouvrir encore les possibles en lycée professionnel.

La question du numérique

Prendre en compte le numérique pour enseigner par le numérique et enseigner le numérique, demandera **la création de lignes budgétaires nouvelles. Un travail sera à conduire avec les partenaires et les OGEC.**

Sur un plan plus pédagogique, **il s'agira d'éviter l'impasse qui serait de continuer à mieux faire (grâce aux moyens numériques) ce que l'on fait déjà.** Les travaux des équipes pédagogiques devront porter sur les changements et les gains qu'apportera l'utilisation des moyens numériques.

La refondation de l'école est à mettre en place au niveau de chaque établissement. Elle passe par un temps d'analyse des problèmes posés. Les réponses élaborées, les projets, mêmes simples sont à penser dans l'intention de changer le quotidien des élèves... sans se demander, à priori, si les actes posés sont bien ou non... Refonder l'école c'est oser prendre des risques...